

ACTUALITÉS DU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS

À LA UNE

→ OUVERTURE DE L'APPEL À COMMUNICATIONS POUR LE COLLOQUE NATIONAL DES VILLES-SANTÉ !

COLLOQUE NATIONAL DES VILLES-SANTÉ



Pour cette nouvelle édition, les Rencontres annuelles du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS auront lieu à Lille, les 05, 06 et 07 décembre 2022.

Un temps fort sous le format colloque sera organisé le mardi 06 décembre 2022, à Lille Grand Palais, autour de la thématique "Culture, arts et santé". Aussi, il est reconnu depuis plusieurs années, que la culture et les arts influencent l'état de santé et de bien-être des populations, et favorise le processus de "Paix". L'objectif de ce colloque est alors de rapprocher les thématiques de la culture, des arts et de la santé du point de vue des villes ; d'ouvrir les possibilités pour l'ensemble des acteurs de la santé ; et de mobiliser tous les leviers pour améliorer la santé et le bien-être des populations, au travers des démarches scientifiques, des exemples d'autres villes en France et à l'étranger.

Dans ce cadre, nous avons invité toutes les Villes-Santé à soumettre une ou plusieurs actions liant culture, arts et santé ; et ce, dans le but de rassembler des exemples de politiques et d'actions de villes, et de les partager auprès des participants au colloque.

→ POINT D'AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL "ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE".

Le groupe de travail "Alimentation et Activité physique" s'est lancé en mars 2022. Les membres du groupe de travail ont pu échanger et partager leurs expériences, leurs difficultés, leurs interrogations autour de six réunions thématiques : Comment créer des politiques favorables en matière d'alimentation et d'activité physique ? Comment agir sur les environnements ? sur l'offre disponible ? Comment promouvoir des comportements favorables à la santé et impliquer les habitants et acteurs du territoire dans ces démarches ?

Les membres du groupe de travail se penchent maintenant sur la structuration et la rédaction d'un ouvrage sur la thématique "Alimentation et Activité physique", qui sera à destination des villes. De nouveaux temps d'échanges et de travail sont à prévoir en 2022, dont deux sont déjà planifiés.



SAVE THE DATE RÉSERVÉ AUX VILLES-SANTÉ !

- Vendredi 1er juillet (de 14h à 15h30) : session de travail sur le futur ouvrage.
- Jeudi 22 septembre (de 14h à 15h30) : réunion sur l'alimentation et l'activité physique dans le cadre du projet "Les actions de santé dans les QPV : comment renforcer l'intégration de la santé dans les contrats de ville ?".

—> LES INSCRIPTIONS POUR ASSISTER AUX 5ÈMES ASSISES EUROPÉENNES DU SPORT-SANTÉ SUR ORDONNANCE À STRASBOURG SONT OUVERTES !

Les 5èmes Assises Européennes du Sport-Santé sur Ordonnance auront lieu le 10 octobre 2022, de 09h à 17h, au Palais de la Musique et de Congrès à Strasbourg. Ces Assises seront l'occasion de célébrer les 10 ans du dispositif Sport-Santé sur Ordonnance à Strasbourg et d'explorer ensemble les pistes d'avenir pour le Sport-Santé.

Le groupe de travail Sport-Santé des Villes-Santé profitera de l'occasion pour se rassembler afin de poursuivre les échanges sur le sujet, le 11 octobre 2022. Les inscriptions aux Assises sont obligatoires et sont limitées à un atelier le matin, et à un atelier l'après-midi.

Pour consulter le pré programme et vous inscrire, [cliquez ici](#).



EN CE MOMENT AU RFVS

—> LA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE DU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS EN COURS DE CRÉATION !

Annoncé en mars 2022, lors du Conseil d'Administration du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, le projet communication prend peu à peu vie ; et ce, autour de deux axes forts : la création d'une nouvelle identité de marque et la refonte du site internet. Pour mener à bien ces missions, et après un échange avec les membres du Bureau, le choix a été fait de s'appuyer sur l'expertise de l'agence de communication responsable "Wild and Slow", basée à Clisson et pilotée par Julien Massiot.

Les propositions graphiques créées vont être présentées par Julien Massiot au prochain Conseil d'Administration, le 06 juillet 2022 ; l'objectif étant d'atteindre un consensus autour du futur logo du RfVS, qui sera ensuite dévoilé à l'ensemble des Villes-Santé, puis de manière publique.



En parallèle, l'équipe du secrétariat et l'agence Wild and Slow avancent sur le projet de refonte du site internet ; notamment sur la définition de l'arborescence générale, de l'ergonomie et la rédaction des contenus. Nous sommes impatients de pouvoir vous partager l'ensemble de ces éléments très bientôt.

—> CONTRIBUTION À LA CONFÉRENCE DU RÉSEAU EUROPÉEN DES VILLES-SANTÉ.

Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS prépare actuellement sa participation à la conférence annuelle du Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS, qui se tiendra les 22-24 novembre 2022 à Copenhague. Plusieurs "abstracts" sont en cours d'élaboration et nous souhaitons présenter nos travaux sur les thématiques de la gestion de crise COVID-19, de l'alimentation, de l'approche one health dans les villes ou encore de la santé mentale.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

—> RETOURS DES ÉCHANGES SUR LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DE LA QAI DE CERTAINS ERP.

Le 03 juin, les évolutions réglementaires en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains ERP ont fait l'objet d'un temps de présentation et d'échange au sein du RfVS. Ces évolutions via des Arrêtés et Décrets, portés par les ministères chargés respectivement de l'Environnement et de la Santé, poursuivent leur processus et sont en cours d'examen par le Conseil d'État.

Les textes provisoires prévoient une entrée en vigueur de nouvelles dispositions concernant les établissements d'accueil des moins de 6 ans, des établissements scolaires et des accueils de loisirs dès janvier 2023. L'entrée d'autres ERP (EHPAD) dans le dispositif réglementaire de surveillance serait en revanche décalée de 2023 à 2025.

LES ÉVÈNEMENTS DES MOIS À VENIR

01 juillet - 14h/15h30	GT "Alimentation & Activité physique"
05 juillet - 14h/15h30	Temps d'échanges #2 GT "Les actions de santé dans les QPV : comment renforcer l'intégration de la santé dans les contrats de ville ?" : échanges sur les bilans et évaluations des contrats de ville et des actions santé, et sur le financement des actions.
06 juillet - 10h45/12h45	Conseil d'Administration (en visio, réservé aux membres du Conseil d'Administration)
22 septembre - 14h/15h30	Temps d'échanges #3 GT "Les actions de santé dans les QPV : comment renforcer l'intégration de la santé dans les contrats de ville ?" et GT "Alimentation & Activité physique" : promouvoir l'activité physique et l'alimentation saine dans les QPV.
28 septembre - 11h/12h30	Bureau RfVS (en visio, réservé aux membres du Bureau)
29 septembre - 14h/16h30	GT "Espèces à enjeux dans une approche une seule santé"
21 octobre - 09h30/17h	Rencontre annuelle des Villes-Santé scolaire (Paris. Programme détaillé à venir)



SAVE THE DATE ! Colloque national du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS. "Culture, arts et santé". Les 05, 06 et 07 décembre 2022. Grand Palais de Lille.

LES DERNIÈRES CONTRIBUTIONS DU RFVS

→ **LE VENDREDI 17 JUIN, LE RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS A CO-ANIMÉ LA SESSION "CHANGEMENT CLIMATIQUE, BIODIVERSITÉ ET SANTÉ" ORGANISÉE DANS LE CADRE DES RENCONTRES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE.**

La session a débuté par des retours d'expériences de l'Institut Paris Région, de Nantes Métropole, de Rennes Métropole et de l'ARS Bourgogne Franche-Comté, notamment sur les îlots de fraîcheurs, la végétalisation et l'évaluation d'impact sur la santé (EIS). Les échanges se sont poursuivis autour d'une table ronde rassemblant des experts, des professionnels de terrain et des chercheurs de l'Ademe, du Centre National de Recherche Météorologique et Météo France, du Cerema, de la Ville de Nice et du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS. Un temps d'échanges riche qui sera bientôt disponible en replay.

→ **LE RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS AUX CÔTÉS DES CITÉS ÉDUCATIVES.**

Le Réseau a été invité le 23 juin dernier à contribuer au webinaire santé organisé dans le cadre des cités éducatives, sur la thématique de la promotion de l'activité physique. Aux côtés de Christelle Gautier du ministère des Sports et de François Jouan de la Maison Sport-Santé de la Ville de Strasbourg, nous avons pu présenter le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS et nos derniers travaux sur cette question.

Pour consulter le Point Villes-Santé sur la "Promotion de l'activité physique", [cliquez ici](#).

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

—▶ **PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES OASIS
DE BIODIVERSITÉ DE NANTES.**



La Direction nature et jardins de Nantes Métropole encourage au travers du projet des oasis de biodiversité, le retour de la nature dans la ville. Le principe ? Replanter, d'abord des plantes d'origine locale, puis laisser les écosystèmes se reformer. L'objectif est d'en créer une cinquantaine d'ici à 2026. Nantes Inspirante vous emmène à la découverte de ce projet via un podcast long format.

Pour écouter le podcast, [cliquez ici](#).

→ LA RÉVOLUTION DES MOBILITÉS !

Le 08 juin 2022, l'Eurométropole de Strasbourg a publié une plaquette répertoriant l'ensemble des solutions mises en place sur le territoire, en faveur d'une nouvelle mobilité. Par ce support, l'Eurométropole de Strasbourg souhaite révolutionner les mobilités et les habitudes citoyennes.

Pour consulter la plaquette, [cliquez ici](#).

➡ AGIR POUR LA SANTÉ DE TOUS !

La Ville de Pau et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées renforcent leur action en matière de santé publique à travers une nouvelle organisation – un élu à la santé depuis 2020 et un service santé publique créé en 2021 au sein de la Direction des Solidarités et de la Santé – et des actions emblématiques.

Lundi 27 juin 2022, le Conseil municipal a délibéré favorablement sur l'adhésion de la Ville au Réseau français des Villes-Santé de l'OMS. Cette adhésion représente pour la Ville de Pau, la reconnaissance de son engagement dans une politique volontariste en faveur de la santé des Palois.

C'est dans ce cadre que la Ville de Pau et son agglomération ont publié leur **premier Guide Santé Pau Agglo**, issu du nouveau Contrat Local de Santé, en place pour la période 2022-2027.

Pour consulter le Guide Santé 2022, [cliquez ici](#).

→ **PERTURBATEURS ENDOCRINIENS :
UN GUIDE PRATIQUE POUR LES CITOYENS.**

La Ville de Marseille s'est engagée au travers d'une charte nationale signée avec le Réseau Environnement Santé (RES) à baisser l'exposition de ses concitoyens aux Perturbateurs Endocriniens.

Un guide pratique est mis à disposition des Marseillais pour les encourager à adopter les bonnes pratiques.



Pour consulter le guide, [cliquez ici](#).

—▶ ÉDITION 2022 DE L'UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE.

L'UFR des Sciences de la Santé de Besançon, l'ARS de Bourgogne Franche-Comté, l'EHESP et Santé publique France organisent, avec leurs partenaires, la 19ème édition de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon, du 03 au 08 juillet 2022. Des débats, des stands de diverses institutions ou associations, des présentations de travaux personnels... sont organisés tout au long de la semaine.



Franck Chauvin, Professeur de santé publique, ancien Président du Haut Conseil de la Santé Publique, **interviendra lors de la conférence d'ouverture, le lundi 04 juillet de 09h à 11h** sur la thématique "Au sortir de la crise sanitaire, quelques pistes pour dessiner la santé publique de demain".

Pour plus d'informations, cliquez ici.

→ LA SANTÉ MENTALE : UNE PRIORITÉ POUR AGIR FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Lors de la conférence Stockholm+50 du 03 juin 2022, l'OMS a indiqué qu'il devient urgent que les autorités publiques se penchent sur l'impact du réchauffement climatique sur la santé mentale.



Dans sa note d'orientation associée, l'OMS insiste sur les conséquences qu'a le réchauffement climatique sur le sommeil, la santé mentale et le bien-être psychique. À ce titre, les politiques de santé mentale doivent désormais constituer un des piliers de la lutte contre le changement climatique.

Selon l'OMS, 5 approches sont importantes :

- intégrer la notion climatique dans les programmes de santé mentale ;
- prendre en compte le soutien psychologique dans l'action en faveur du climat ;
- décliner des engagements à l'échelle mondiale ;
- développer des approches communautaires pour atténuer les vulnérabilités ;
- mieux financer les programmes de santé mentale.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).



→ L'OMS INQUIÈTE DES RÉPERCUSSIONS MONDIALES DE LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME AMÉRICAINE SUR L'IVG.

En conférence de presse, mercredi 29 juin 2022, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a qualifié de "recul" la décision de la plus haute juridiction américaine. Il a également fait part de son inquiétude quant au fait qu'un pays aussi influent que les États-Unis puisse reculer de "plusieurs années" sur la question de l'avortement. "L'impact mondial est également préoccupant" a-t-il relevé.

→ PUBLICATION DU RAPPORT MONDIAL SUR LA SANTÉ MENTALE.

Dans le monde entier, les besoins en santé mentale sont importants, mais les réponses sont insuffisantes et inadaptées. Le nouveau rapport de l'OMS "Transformer la santé mentale pour tous" a donc pour vocation de devenir une source d'inspiration et d'information globale en vue d'améliorer la santé de tous.

Exploitant les dernières données probantes disponibles, présentant des exemples de bonnes pratiques dans le monde entier et s'appuyant sur des témoignages, le Rapport - publié le 16 juin 2022 - explique pourquoi et où des changements sont nécessaires, et comment procéder pour mieux accompagner ces derniers.



Pour consulter la synthèse (en français), [cliquez ici](#).

Pour consulter le rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

→ VARIOLE DU SINGE : L'OMS APPELLE À LA VIGILANCE ET À LA TRANSPARENCE.

Actuellement, plus de 3 143 cas de variole du singe ont été répertoriés dans 50 pays différents. Même si l'épidémie de Monkeypox n'est pas considérée comme une urgence de santé publique de portée internationale, l'OMS reconnaît tout de même le caractère d'urgence de l'épidémie et que le contrôle de la propagation nécessite des efforts de réponse intenses.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Le chef de l'OMS a insisté sur le fait que "toutes les femmes devraient avoir le droit de choisir lorsqu'il s'agit de leur corps et de leur santé". À ses côtés, la scientifique en chef de l'OMS, la Dr Soumya Swaminathan, a renchéri en expliquant qu'interdire l'accès à un avortement sans risque "revient à refuser à quelqu'un un médicament qui peut lui sauver la vie".

La question de l'accès à un avortement sûr allant bien au-delà du droit de choisir.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

→ LA SÉCURITÉ SOLAIRE, CENTRE COLLABORATEUR DE L'OMS POUR L'ÉDUCATION SOLAIRE.

Dans le cadre d'une convention avec le ministère de la Santé et de la Prévention, La Sécurité Solaire (centre collaborateur de l'OMS pour l'éducation solaire) accompagne les collectivités pour sensibiliser et protéger les publics face aux risques liés aux rayonnements UV et au réchauffement climatique.

La Sécurité Solaire propose un accompagnement et des outils concrets pour promouvoir l'éducation solaire et rappeler les bons gestes :

- diffusion de l'index UV (sur les lieux de baignades, dans les espaces verts, les panneaux lumineux mais aussi via vos sites et applications - widget disponible début juillet 2022).
- sensibilisation et éducation pour la santé des enfants : outils d'animation mobilisables dans les centres de loisirs et dans les écoles (chansons, jeux, incollables etc.).
- supports d'information et de communication à destination du grand public (affiches, dépliants etc.). À noter : les versions modifiables des affiches et dépliants sont disponibles afin que vous puissiez y ajouter votre logo.
- approfondissement des connaissances sur les expositions au soleil des personnes qui travaillent à l'extérieur, mise en place et évaluation d'actions pour prévenir les expositions de ces professionnels.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

→ WEBINAIRE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ DANS LES VILLES MARITIMES.

Le 04 juillet 2022, de 09h30 à 11h, l'OMS et l'Union pour la Méditerranée proposent un temps d'échanges pour sensibiliser et promouvoir des environnements sains grâce au développement urbain et à la gouvernance dans les villes portuaires maritimes. Lors de cet atelier, un aperçu des aspects environnementaux et sanitaires dans les villes maritimes sera présenté ; et les conséquences de la pollution de l'air, du sol, du bruit et de l'eau liées aux ports, sur les conditions sanitaires des habitants des villes portuaires seront examinées.

En tant que participants, vous serez amenés à réfléchir à la manière dont ces conditions pourraient être abordées d'un point de vue urbain. Ce webinaire marque également la sortie d'un rapport du bureau de l'OMS Europe sur les ports, pour lequel les Villes-Santé de Dunkerque, La Rochelle et Marseille ont été interviewées.

Pour vous inscrire au webinaire, [cliquez ici](#).

Traduction en français disponible.



→ PUBLICATIONS DES 4 RAPPORTS "PROTECTING ENVIRONNEMENTS AND HEALTH BY BUILDING URBAN RESILIENCE".

Le changement climatique, l'urbanisation mal planifiée et la dégradation de l'environnement ont rendu de nombreuses villes vulnérables aux catastrophes naturelles. La pandémie de COVID-19 a de nouveau mis en évidence les liens entre la santé et les environnements urbains, ainsi que la pertinence d'une planification durable et résiliente.

Le projet "Protéger les environnements et la santé en renforçant la résilience urbaine" dont sont issus les quatre rapports de l'OMS, vise à aider les autorités locales à réfléchir aux dimensions environnementales et sanitaires, et à promouvoir l'application d'approches d'urbanisme qui favorisent le développement de villes sûres, saines et durables.

Retrouvez le témoignage de la Ville de Rouen dans le rapport "Urban planning for health - expériences of building resilience in 12 cities".

Pour consulter les rapports, [cliquez ici](#).

—> FORMATION DE L'EHESP : "L'ÉVALUATION QUANTITATIVE DES IMPACTS SUR LA SANTÉ (EQIS)" COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR AMBIANT.

L'EHESP propose une formation à distance réparties sur 2 demi-journées (10 et 11 octobre 2022) afin d'approfondir vos connaissances sur les EQIS.

Pour aller plus loin, il est possible de participer à une seconde séquence de deux jours en présentiel (17 et 18 octobre 2022) lors de laquelle l'outil AirQ+ sera abordé. La formation est entièrement financée par la DGS et l'Ademe. Santé publique France, qui a développé une expertise sur les EQIS et l'outil AirQ+ est partenaire de cette formation.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

—> ANTIBIOTIQUES : ET SI ON EN PARLAIT !

C'est le nom donné à une série de 10 chroniques audio réalisées par Santé publique France, en partenariat avec l'Assurance Maladie et le ministère des Solidarités et de la Santé. Une minute info destinée au grand public afin de faire le point sur les antibiotiques en 2022 : rôle, consommation, fonctionnement, efficacité, résistance, bon usage, idées reçues... Des experts, infectiologues, médecin de santé publique, pharmacien, sage-femme, se relaient pour apporter des réponses précises en 1 minute sur un sujet particulier.

Pour accéder à l'ensemble des chroniques, [cliquez ici](#).

—> RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NOYADES 2021 : LA PRÉVENTION RESTE PRIMORDIALE.

Santé publique France a récemment publié les résultats de la neuvième édition de l'enquête NOYADES menée sur l'ensemble du territoire national du 1er juin au 30 septembre 2021, avec le soutien du ministère de la Santé et de la Prévention, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Les résultats ont rapporté 1 480 noyades accidentelles dont 27% ont conduit à un décès. Elles concernent notamment les enfants de moins de 6 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus.

Santé publique France insiste sur l'importance de la mise en place d'actions de prévention, spécifiques à l'âge et aux contextes de baignade.

Pour consulter les résultats de l'enquête, [cliquez ici](#).

—> "FAIRE BOUGER LES ADOS, C'EST PAS ÉVIDENT. MAIS LES ENCOURAGER, C'EST IMPORTANT".

La pratique d'une activité physique régulière chez les enfants et les jeunes, procure de nombreux bénéfices, notamment pour la santé physique, la santé mentale et les résultats scolaires.

Or, selon l'étude Esteban, on observe une nette baisse de l'activité physique passé l'âge de 10 ans - seuls 34% des adolescents et 20% des adolescentes (11 à 14 ans) atteignent les recommandations de 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée, par jour. En parallèle, ils sont 70% de cette même tranche d'âge à passer chaque jour au moins 3 heures devant un écran. Dans ce contexte, Santé publique France lancera, à la rentrée prochaine, un dispositif de marketing social visant à augmenter la pratique d'activité physique et à limiter la sédentarité des jeunes âgés de 11 à 14 ans.

**FAIRE BOUGER LES ADOS, C'EST PAS ÉVIDENT.
MAIS LES ENCOURAGER, C'EST IMPORTANT.**

La campagne comportera deux volets : un dispositif à destination des parents, diffusé à partir du 1er septembre ; un dispositif à destination des adolescents, diffusé quelques semaines plus tard, sur les réseaux sociaux. Plusieurs supports seront mis à disposition.

Santé publique France mettra l'ensemble des éléments de la campagne à disposition, fin août.

—> CANICULE ET SANTÉ : COMMENT LES COMMUNES AGISSENT-ELLES POUR MIEUX PROTÉGER LA POPULATION ?

Les communes sont en première ligne pour protéger les populations de la chaleur. Dans une perspective de partage de bonnes pratiques et d'amélioration de la prévention, Santé publique France a mené une enquête auprès de plusieurs communes, de taille diverse et dans des régions et climats variés.

Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS a participé à l'élaboration de cette enquête qui s'est déroulée du mois de juin au mois d'octobre 2019 via quatre questionnaires en ligne, envoyés à l'ensemble des communes de France métropolitaine.

L'analyse des résultats a conduit à des pistes d'action pour améliorer les mesures prises par les communes. Ces pistes s'adressent en priorité aux pouvoirs publics et aux collectivités. Elles devront toutefois être évaluées pour promouvoir celles qui sont jugées efficaces.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

—> ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MOBILITÉS.

- Vélo & Territoires propose chaque mois, un suivi de l'évolution de la pratique du vélo en France. Les bulletins sont réalisés avec le soutien du ministère de la Transition écologique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Afin d'aider les collectivités et les acteurs de terrain à agir en faveur de plus d'activité physique et moins de sédentarité, 20 fiches actions ont été rédigées, grâce à l'association du Collectif Pour Une France en Forme, de l'Onaps et du ministère des Sports dans le cadre de la démarche Bouger Plus initiée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Le 21 juin 2022, la fondation Heinrich Böll a publié l'Atlas des mobilités, guide qui donne à voir un instantané des mobilités en France et en Europe. La quinzaine d'experts.es, auteurs.es des 23 chapitres, présente des solutions pour tendre vers une mobilité durable, juste et inclusive.

Pour consulter l'Atlas, [cliquez ici](#).

- Le ministère de la Transition écologique a publié une synthèse sur "l'intégration des bénéfices de santé liés à l'activité physique dans la conception des projets d'aménagement". Cette dernière a été rédigée par un groupe de travail composé de médecins, d'économistes de la santé et de l'environnement, de spécialistes de santé publique, d'urbanisme ou des politiques publiques, notamment du sport ; animé par France Stratégie et le Secrétariat général pour l'investissement ; et piloté par le Commissariat général au développement durable (CGDD).

Pour consulter la synthèse, [cliquez ici](#).

- L'ancienne ministre chargée des Sports Roxana Maracineanu a soutenu la publication d'un guide pratique à destination des femmes et de leur entourage, dans lequel sont donnés des conseils sur les activités possibles aux différents stades de la grossesse et après l'accouchement. Un second guide pratique, cette fois à destination des sportives de haut niveau, a également été publié. Informations pratiques et conseils ciblés (anatomie, alimentation, entraînement, psychologie...) y sont développés.

Pour consulter le guide généraliste, [cliquez ici](#).

Pour consulter le guide à destination des sportives de haut niveau, [cliquez ici](#).

—> ADDICTIONS.

- Les presses EHESP et la MILDECA ont publié l'ouvrage "Le cannabis et (pas) moi" destiné aux adolescents de 11 à 15 ans. Grâce aux explications et conseils de l'addictologue Hélène Donnadiou-Rigole, ce livre décrypte les idées reçues sur le cannabis et apporte des réponses simples et des recommandations efficaces pour connaître les effets du cannabis sur la santé et comprendre les risques de "bad trip" et de dépendance.

Pour commander l'ouvrage, [cliquez ici](#).

- "Le Maire face aux conduites addictives", une nouvelle version du guide pratique pour accompagner les élus. La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) ont choisi de rédiger une nouvelle édition du "Guide pratique du Maire face aux conduites addictives" dont l'objectif est de fournir aux élus qui souhaitent se mobiliser, des outils, pour concevoir un plan d'actions adapté.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

—> ALIMENTATION.

- Vous recherchez un professionnel compétent pour réaliser une action en nutrition ou former vos équipes en nutrition ? Les formateurs référencés PNNS peuvent vous accompagner. Ces 470 formateurs situés dans toute la France ont suivi une formation spécifique dans le cadre du PNNS et sont spécialisés dans une ou plusieurs thématiques : activité physique, enfance et adolescence, précarité, dénutrition, 1000 premiers jours etc.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Mangeons-nous trop et mal ? Les compléments alimentaires sont-ils utiles pour notre santé ? Acheter en vrac en toute sécurité, est-ce possible ? L'eau que nous buvons contient-elle des microplastiques ? etc. L'ANSES répond aux inquiétudes posées par l'alimentation d'aujourd'hui au travers de 8 vidéos pédagogiques.

Pour accéder aux vidéos, [cliquez ici](#).

—> SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- Co-organisée par le Green Data for Health (action du PNSE4) et le Health Data Hub, la communauté d'expertise de la donnée en santé-environnement (CDGG, ministère de la Transition écologique), destinée aux acteurs de la recherche et de l'expertise en santé environnement et aux producteurs de données environnementales ou de santé se lance. Une première réunion est organisée afin d'installer la communauté, dont l'objectif est de travailler ensemble à une meilleure réutilisation des données de santé et environnementales au service de la recherche en santé-environnement.

Jeudi 07 Juillet 2022 de 09h à 12h30.

(à distance ou à l'Auditorium de l'Arche de La Défense).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

- Saisie par les pouvoirs publics sur l'amélioration de la qualité de l'air à l'intérieur des enceintes ferroviaires souterraines, l'Anses confirme la nécessité de poursuivre les actions pour limiter les expositions des usagers, en réduisant les concentrations des particules en suspension dans l'air. L'Agence propose de nouveaux indicateurs de suivi pour renforcer la surveillance de la qualité de l'air dans ces environnements et ainsi, contribuer à l'évaluation des actions de réduction à la source.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- La lettre de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine du mois de juin est en ligne ! Au programme : Chenilles poilues : ne les confondez plus ! ; Des ambrosies inhibant la germination d'ambrosies ; Ostréopsis, une microalgue dont il faut se méfier cet été.

Pour consulter la lettre, [cliquez ici](#).

- L'Anses alerte sur la nécessité d'identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France. Déjà présent en Italie et en Suisse depuis quelques années, la probabilité qu'il arrive sur notre territoire est haute. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux. Pour avoir une chance de l'éradiquer du territoire, il sera nécessaire d'intervenir dès la première détection de l'insecte.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#).

- Donnez votre avis pour la prochaine édition du rapport sur l'environnement en France publié par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Ce rapport vise à dresser un panorama complet de l'état de l'environnement et de son évolution, allant de la présence des polluants dans les milieux naturels à la situation de la biodiversité, en passant par l'empreinte des Français en matière de consommation énergétique.

Pour répondre à l'enquête, [cliquez ici](#).

- Le 22 juin 2022, la Commission européenne a adopté des propositions inédites visant à restaurer les écosystèmes endommagés et à ramener la nature dans toute l'Europe, depuis les mers et les terres agricoles jusqu'aux forêts et aux milieux urbains. Il s'agit de propositions législatives phares qui font suite à l'adoption de la stratégie en faveur de la biodiversité et de la stratégie "De la ferme à la table" et qui contribueront à assurer la résilience et la sécurité de l'approvisionnement alimentaire tant dans l'Union que dans le monde.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) a réalisé l'évaluation des trois premières générations de plans nationaux santé-environnement (PNSE) (2004-2019) et de leurs déclinaisons régionales sous la forme de plans régionaux santé-environnement (PRSE). Cette évaluation permet d'avoir une vision globale de l'évolution des politiques publiques en santé-environnement en France au cours des quinze dernières années et de tirer des conclusions générales sur les rôles que les PNSE et les PRSE ont joué dans ce domaine.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

—> SANTÉ MENTALE.

- Deux ans après la crise sanitaire, la vague de problèmes psychiatriques chez les jeunes n'est pas retombée et inquiète les spécialistes. La Défenseure des droits, Claire Hédon, et son adjoint le Défenseur des enfants, Éric Delemar, ont donc appelé la Première ministre, Elisabeth Borne, à mettre en place un plan d'urgence pour la santé mentale des jeunes, mise à mal depuis la crise sanitaire.

Pour consulter le communiqué, [cliquez ici](#).

- Afin d'augmenter la visibilité des actions développées par les CLSM, le Centre national des ressources et d'appui aux CLSM met en place une nouvelle méthode : la capitalisation. Si cela vous intéresse et si vous souhaitez valoriser une action achevée ou démarrée depuis au moins un an, vous êtes invités à y participer.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Du 10 au 23 octobre 2022, les 33èmes Semaines d'information sur la santé mentale ouvriront le débat sur la santé mentale et l'environnement partout en France.

Pour consulter le communiqué de presse, [cliquez ici](#).

→ SANTÉ PUBLIQUE.

- L'Assurance Maladie poursuit sa démarche d'ouverture sur les données de santé, avec le lancement de la plateforme "Data pathologies". Cette dernière met à la disposition de tous – acteurs de la santé, chercheurs, journalistes, professionnels, associations de patients et grand public – un ensemble de données émanant de la prise en charge des pathologies des Français, qui sont ensuite analysées sous la forme d'une cartographie des dépenses.

Pour accéder à la plateforme, [cliquez ici](#).

- Le Portail de capitalisation des expériences en promotion de la santé (CAPS) consacré aux savoirs expérientiels, a été lancé. Son objectif : élaborer un dispositif national de partage de connaissances en santé publique. Vous pourrez y retrouver une base documentaire où il est possible de lire et télécharger gratuitement des fiches de capitalisation et analyses transversales.

Pour accéder au portail, [cliquez ici](#).

→ TERRITOIRES, COLLECTIVITÉS ET SANTÉ.

- Promotion Santé Normandie a publié un guide d'aide à l'élaboration de démarches et de projets sociaux promoteurs de santé. Ce dernier a été rédigé en s'appuyant sur une expérimentation auprès du centre social communal d'Argentan, "la maison du citoyen" et soutenue par l'Agence Régionale de Santé Normandie en partenariat avec la CAF de l'Orne et la ville d'Argentan.

Pour consulter le guide méthodologique, [cliquez ici](#).

- Fabrique Territoires Santé lance l'appel à contributions "Réduire les inégalités sociales territoriales d'accès aux soins" et recherche des exemples de dynamiques, de processus et d'actions locales, en préparation d'un dossier ressources à paraître, destiné aux acteurs impliqués dans des dynamiques territoriales de santé. L'appel à contributions est ouvert jusqu'au 19 septembre 2022.

Pour partager vos réflexions et actions locales, [cliquez ici](#).

- Depuis le mois de mars et jusqu'au 03 novembre 2022, le Comité régional PACA d'éducation pour la santé propose une série de webinaires intitulés "Nos rendez-vous santé et collectivités" pour aider les collectivités à agir efficacement sur la santé des habitants.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).